



Envoyé en préfecture le 10/04/2026

Reçu en préfecture le 10/04/2026

Publié le



ID : 076-217605765-20260320-585-DE

***EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL***

Date de convocation

Le 16 Mars 2026

L'an deux mil vingt-six, le vingt mars à dix-neuf heures, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni à la Mairie sous la présidence de Monsieur Benoit ROUGEOLLE, Maire.

Date de publication

Le 27 Mars 2026

Etaient présents : ROUGEOLLE Benoit, JEANNE Laurent, SANSON Maryline, BADMINGTON Stéphane, LECOURT Corinne, GABRIEL Fabienne, COLOMBEL Gaëtan, BOUVIER Isabelle, BUNIAS David, BERTHELOT Florence, DOURLLEN Aurélien, PATTERSON Gwladys, ORANGE Antoine, LEMBOUCHER Christine et VIGNE Romain formant la majorité des membres en exercice.

Nombre de Conseillers

En exercice : 15

Présents : 15

Votants : 15

Absents : Zéro

Madame GABRIEL Fabienne a été désignée en qualité de secrétaire par le conseil municipal (art L 2121-15 du CGCT).

OBJET : 2026-5.4-10 – ATTRIBUTION ET DELEGATION AUX ADJOINTS

Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment son article L 2122-18, qui confère le pouvoir au maire d'une commune de déléguer une partie de ses fonctions à un ou plusieurs adjoints,

Vu la délibération du conseil municipal du 20 mars 2026 fixant à trois le nombre des adjoints,

Vu le procès-verbal d'élection du maire et des adjoints du 20/03/2026,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

Détermine les domaines de compétence des adjoints au maire comme suit :

- 1er adjoint : Finances, éclairage public et réseaux, voirie, gros travaux et marché public
- 2^{ème} adjoint : Fêtes et cérémonie, vie associative, action sociale
- 3^{ème} adjoint : Travaux et entretien des bâtiments, contrat de maintenance, sport

Les adjoints pourront réunir les membres du Conseil Municipal, en commission, chacun dans leur domaine de compétence, et deviennent vice-président de chacune d'elles.

Voté à l'unanimité

Le Maire
Benoit ROUGEOLLE

En mairie, le 27 mars 2026
La Secrétaire de séance,
Fabienne GABRIEL